



Actions Humanitaires en Santé Mentale

Santé Publique et Vie Sociale

Association loi 1901 a but non lucratif n°W64100161

N° Siret : 511 395 576 000 16

Accord de siège du Gouvernement de la République du Bénin

Association enregistrée au Bénin sous le n°2004/0030 MISSD/DC/SG/DAI/SAAP

Numéro IFU : 6200900642404

COMPTE RENDU DE MISSION N° 80

Lieu : BENIN

Dates : du 27/11 au 8/12 2018

Participants : Maïté SORHOUE, Jean Michel SORHOUE, Jaques HOUESSOU

Objectifs :

Accompagnement du comité interministériel pour la visite des sites financés par l'AHSM :

- KETOU/IDJOU : Construction et équipement en matériel de soins d'un centre de santé
- BOPA/SEHOUGBATO /TOKPOE : Ecole maternelle construction et équipement en mobilier de deux salles de classe, participation pour l'équipement au centre d'accueil de jeunes filles Vidomegon
- BOPA/MEDESEDJI : Réhabilitation d'un centre de santé, travaux d'aménagement et équipement en matériel de soins
- BOPA/YETOE : Evaluation du matériel de soins manquant pour accompagner le lancement du centre de santé
- KOLOKONDE : Etude de faisabilité pour la participation au lancement de la maternité du dispensaire Jean Martin MOYE de FOUMBEA

Mercredi 28 :

Courses, change monnaie, réunion au Ministère des Affaires Etrangères pour finaliser le programme des visites des sites

Rencontre avec l'équipe d'opticiens de l'association Couleur Partage Benin qui sont en mission de consultation sur BOPA

En France : AHSM – Centre AIEC – Square Albeniz – 64250 Cambo-les-Bains France

Tél. mob. +33 (0)6 07 31 65 36

E-mail : ahsmbenin@gmail.com – Blog : ahsmb64.canalblog.com

Au Bénin : AHSM-03BP3072 Cotonou République du Bénin

Tél.mob :95 24 54 47

Jeudi 29 :

Réunion à la Mairie de BOPA avec Monsieur le Maire et l'adjoint en charge de la santé. Le centre de santé de YETOE lancé par la délégation santé de l'AHSM au mois d'octobre a démarré l'activité il manque quelques matériels pour les accouchements. Le centre de ZIZAGUE est pratiquement terminé, l'inauguration des locaux est prévue pour le mois de janvier, le matériel médical fourni par l'AHSM sera acheminé début février dans le conteneur en cours de préparation, la livraison est prévue fin février début mars.

Départ pour le centre de MEDESSEDJI, nous effectuons avec le personnel un état des lieux pour préparer la visite du comité interministériel et s'assurer que tout soit propre et en ordre. Les travaux d'assainissement (construction des fosses et puisards, la citerne de récupération des eaux pluviales) sont achevés, les nouvelles fenêtres du logement sont installées.

Les installations des sanitaires et des équipements électriques seront effectuées au mois de février, le carrelage et la peinture en cours d'année

Citerne de récupération des eaux pluviales et Latrines extérieures



Fosse, puisard, fenêtres



Vendredi 30 :

Visite au centre de TOKPOE

Rencontre et réunion avec le Directeur de l'ONG PEJES qui dirige ce centre, et aussi un autre centre situé à DOGBO.

Le centre accueille 60 jeunes filles de 12 à 30 ans, 10 d'entre elles sont mères, 13 seulement ont appris à lire et écrire, actuellement deux ateliers proposent les formations de coiffure et de couture

Le centre est placé sous le contrôle d'un comité de gestion qui en assure la gestion financière

Il serait souhaitable de procéder à une diversification des activités, par exemple le tissage, les responsables du centre vont rechercher une personne du milieu qui maîtrise la pratique du tissage, un métier à tisser d'occasion coûte 45 000 francs CFA soit 68€, c'est Hermann qui se charge d'en trouver un qui sera livré sous quelques jours

L'Atelier de coiffure :

L'atelier de coiffure accueille 21 jeunes filles, les frais d'inscription qui comprennent la tenue et les fournitures sont de 9000 francs CFA soit 14€ par an, la formation est assurée par 2 coiffeuses

Nous remettons en présence du chef d'arrondissement, du chef de village et du comité de gestion du centre, les accessoires nécessaires pour le bon fonctionnement de l'atelier de coiffure : coût 150 000 francs CFA soit 228€. Hermann fabriquera 10 cadres de tressage pour la préparation des rajouts.



L'Atelier de Couture :

L'atelier de couture accueille 38 jeunes filles, les frais d'inscription qui comprennent la tenue et les fournitures sont de 9000 francs CFA soit 14€ par an, la formation est assurée par 1 maître couturier

Nous constatons que Sur 4 machines à coudre, 3 ne fonctionnent pas et les 2 surfileuses sont hors services. Nous demandons à Eugène de faire intervenir son technicien spécialisé sur ce type de machines pour qu'il nous remette une évaluation du coût de remise en état du matériel, le soir même nous avons le montant : 55 000 francs CFA soit 84€. Les réparations seront réalisées sous 2 à 3 jours. Nous leur remettons quelques paires de draps usagés pour l'initiation à l'utilisation des machines (en remplacement des feuilles de papier de récupération de sacs de ciment utilisées actuellement qui endommageaient les machines)



L'atelier de couture est opérationnel, 4 machines à coudre de plus seront nécessaires, elles sont disponibles à l'AHSM et seront expédiées dans le prochain conteneur au mois de janvier 2019

Rencontre avec Monique qui intervient au centre pour animer un atelier de tricotage avec 8 jeunes filles. Dès que le tricotage aura atteint un bon rythme, Monique va donner des cours d'alphabétisation une à deux fois par semaine. Monique forme une jeune fille qui possède un bon niveau scolaire et maîtrise le tricotage, au management, ainsi elle prendra le relais lorsque Monique sera absente.

Visite chez Eloïse rencontre avec le Papa, malgré le traitement prescrit par Marie Laure, l'énurésie persiste. Une psychologue conseillée par Monique, doit prendre contact avec la famille.

Départ pour FOUMBEA/KOLOKONDE, arrivée à 21h30

Samedi 01/12

Visite au dispensaire Jean Martin MOYE de FOUNBEA, il y a davantage de fréquentation suite à la fermeture des centres de soins illégaux. Les pathologies les plus fréquentes sont le paludisme, la typhoïde ou encore la syphilis.

La nouvelle maternité ouverte au mois d'aout, est moyennement équipée, le pèse bébé électronique et l'aspirateur électrique de mucosités, ne fonctionnent pas. Le personnel nous demande une deuxième table d'accouchement, un tensiomètre.

Nous leur remettons 100 barres de clamp et 1 tambour à compresses

Visite à GANGAMOU/DONGA, réunion avec le chef du village et quelques villageois. Leur demande porte sur le financement de l'enseignant pour l'école qui est en cours de reconnaissance par l'éducation nationale mais qui est fermée pour le moment faute d'enseignant ! Un enseignant local est prêt à prendre la fonction pour un salaire de 200 000 francs à l'année. Nous demandons au chef quelle serait la participation des parents. Après concertation, il semble qu'ils soient prêts à cotiser 5000 francs par enfant. Nous leur demandons de porter leur participation à hauteur de 100 000 francs, et notre association proposera de compléter et financer les fournitures scolaires. Le chef d'arrondissement doit intervenir pour accélérer le processus de reconnaissance de l'école.

Dimanche 02/12

Visite d'un local dédié au développement d'activités polyvalentes pour les jeunes. Cette idée émane de la petite nièce du Père IRIQUIN qui prépare une mission pour se rendre sur site, au mois de juin, avec trois amies pour équiper et démarrer les activités avec les jeunes de la localité. Elles ont collecté 40 cartons de jeux, de livres qui seront acheminées dans le conteneur de fin janvier.

Lundi 03/12

Départ pour KETOU, rencontre de Reine à ZANGNANADO, nous lui avons remis 2000 francs pour l'achat de médicaments pour son traitement

Rencontre avec Calixte à KETOU, il se chargera d'informer les autorités locales de la visite du comité interministériel à venir au centre de santé d'IDJOU

Nous nous rendons au centre d'IDJOU, accompagné de Pierre HOUNKPON pour faire un état des lieux informer le personnel et préparer la visite. Nous avons trouvé le centre propre et bien rangé, Suzanne la responsable a préparé un dossier sur le fonctionnement du centre quelle présentera au comité.

Départ pour POSSOTOME

Mardi 04/12

Visite de l'école de SEHOUGBATO, du centre de nutrition, l'école privée « les étoiles de demain » pour la préparation de la visite du comité interministériel du lendemain

Mercredi 05/12 et jeudi 06/12

Rendez vous à 8 heures au Ministère des affaires étrangères pour la rencontre avec le Directeur des affaires juridiques et les représentants des ministères des finances, du Plan, de l'intérieur et la secrétaire du Directeur du Protocole d'état. A neuf heures, réunion de préparation de la mission pour la visite des sites de MEDESSÉDJI, YETOE, ZIZAGUE, SEHOUGBATO sur la commune de BOPA et le site d'IDJOU sur la commune de KETOU.

Les visites ont débuté à BOPA par la réunion à la Mairie, avec Mr le Maire qui nous accompagné sur les sites où nous étions attendus par les autorités locales, la population et les personnels de santé et les enseignants.



Vendredi 07/12

Départ pour KETOU, nous nous rendons directement à IDJOU où nous sommes attendus par les autorités locales, la population et le personnel soignant.



Les membres du comité ont constaté que les actions menées par notre association sont multiples, efficaces et bien ciblées en faveur des populations les plus nécessiteuses avec la volonté d'en garantir la pérennité. En conséquence ils remettront un rapport très favorable à leurs supérieurs respectifs.

Samedi 08/12

Fin de mission et retour en FRANCE

